Historique du 130e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Générale du Sud-ouest (J. Castanet) – Bergerac – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2013

Titre : **130e REGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE** **HISTORIQUE** **1914-1917**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **http://gallica.bnf.fr/**
Référence : **IMPRIMERIE GENERALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET) – BERGERAC – 1920**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2013**

Ancestramil

Historique du 130e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Générale du Sud-ouest (J. Castanet) – Bergerac – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2013

GRANDE GUERRE 1914-1918

HISTORIQUE

DU

130e RÉGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE

2 AOUT 1914 — 22 FÉVRIER 1918



BERGERAC

IMP. GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET)

Fourniture d'imprimés militaires

1920

Historique du 130e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Générale du Sud-ouest (J. Castanet) – Bergerac – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2013

HISTORIQUE

DU

130e RÉGIMENT D'INFANTERIE

TERRITORIALE

2 août 1914 — 22 février 1919

————•O•————

2 Août 1914

Toute **la France** est debout pour la lutte contre l'agresseur. A l'appel de la Patrie en danger, un souffle sacré traverse les cœurs et le sang français retrouve toute sa pureté. La lutte sera rude et longue, toutes les énergies seront nécessaires, tous les hommes en état de porter les armes seront appelés. Non seulement les classes de l'active et de la réserve prendront part aux terribles combats, mais les régiments territoriaux eux-mêmes joueront un grand rôle.
Nos territoriaux ne se contenteront pas d'effectuer des travaux, de tenir des secteurs calmes, aux moments de crise ils sauront faire un rempart de leurs poitrines pour arrêter les flots allemands et assurer la garde de secteurs très agités.
Leur histoire doit être connue comme celle des régiments actifs et de réserve. Si elle est moins brillante, moins remplie de faits héroïques que celle des corps actifs, elle reste cependant grande, digne d'admiration par les souffrances physiques et morales endurées, par la ténacité, la belle discipline d'hommes ayant vécu toute une vie de travail et de labeur.
Le 130e régiment d'infanterie territoriale est constitué dès le 2 août 1914 à Marmande. Il se compose au début de deux bataillons et de deux sections de mitrailleuses et fait partie de la 91e division, 185e brigade.
Ayant à sa tête le Lieutenant-colonel **DELAPLANE** il est dirigé le 12 août par voie ferrée sur Draguignan où il arrive dans la journée du 14. La 91e division territoriale est alors placée sous les ordres directs du Général commandant la 15e région.
Du 12 au 21 août le 130e R. I. T. séjourne dans la région de Draguignan ; il profite de cette période d'attente pour perfectionner son organisation et son instruction par des tirs, des marches, des manœuvres.
Enlevé par chemin de fer le 22 août il est d'abord transporté dans la région de Tours, puis dans la banlieue Parisienne, à Ivry, où il cantonne le 26 au soir.
Désignée pour remplacer la 92e division territoriale, la 91e division territoriale se porte par étapes au Nord-est de Creil.
Après cinq jours de marche le 130e R. I. T. vient occuper, le 2 octobre, Pont-Sainte-Maxence et Verberie.
La mission du régiment est celle de toute la division : organiser défensivement les hauteurs de la

Archives militaires

rive gauche de l'Oise.
Jusqu'au 15 octobre, les travaux se poursuivent très activement et sans arrêt conformément aux ordres reçus.

CHAMPAGNE

A la date du 15 octobre le 130e R. I. T. est rattaché au 12e C. A. qui occupe à ce moment-là un secteur en Champagne.
Afin de rejoindre son nouveau corps d'armée le régiment est embarqué en chemin de fer à Pont-Sainte-Maxence dans la nuit du 15 au 16 ; il débarque le 16 octobre à Saint-Hilaire-au-Temple et le 17 il est rassemblé au camp de Châlons avec les deux autres régiments de la brigade.
Le 130e R. I. T. auquel est adjoint provisoirement un bataillon du 129e R. I. T. est immédiatement employé au service des tranchées dans le secteur Jonchery, Saint-Hilaire-le-Grand. Il participe avec des unités actives à la garde d'un sous-secteur.
La relève par le 131e R. I. T. se fait régulièrement d'abord tous les trois jours, puis tous les 4 jours. Les périodes de repos au Quartier National (Camp de Châlons) sont consacrées à l'instruction et à l'exécution de travaux de défense sur la deuxième position sous la direction du Génie.
Ce régime dure jusqu'au 18 décembre sans qu'il se produise d'événements sérieux. Il faut noter cependant que le régiment a eu le 19 novembre à soutenir par le feu une attaque menée par le 107e R. I. sur les positions ennemies situées au nord de la côte 133. Les tranchées occupées par les deux bataillons ont été soumises à un violent bombardement et de ce fait les unités ont éprouvé quelques pertes.
Le 18 décembre le régiment est envoyé à Suippes à la disposition du Général commandant la 60e D. I. de réserve pour remplacer dans les tranchées de 2e position du secteur de Suippes, des bataillons qui doivent prendre part à une attaque sur Souain. Il remplit cette mission du 19 au 24 décembre sans qu'il ait à faire acte de combattant, puis rentre au Quartier National, son ancien cantonnement de repos.
Le service des tranchées dans le secteur à l'ouest de l'Auberge de l'Espérance est repris le 27 décembre. Les deux bataillons alternent d'abord entr'eux, puis avec les autres bataillons de la brigade pour la garde des tranchées des 1re et 2e positions et pour le repos au Quartier National.
Le secteur est assez calme. L'activité d'artillerie et d'infanterie est plutôt faible de part et d'autre ; par suite les pertes subies pendant toute la période d'occupation sont légères.
Les unités ont cependant fourni de gros efforts pour l'amélioration des positions et la création de nouvelles tranchées avancées, aussi le Général commandant la 91e D. I. T. adresse-t-il, le 5 janvier 1915, des félicitations au régiment en ces termes :

Le Général commandant la 91e D. I. T. félicite les deux bataillons du 130e R. I. T. pour l'effort remarquable qu'ils ont fourni en achevant ces derniers jours, malgré un temps épouvantable et de nombreux obus, une nouvelle tranchée de 400 mètres de long, reportant ainsi, sur ce point, le front de près de 200 mètres en avant. Le Général félicite ces vaillantes troupes de l'effort accompli et du résultat obtenu.

Pendant le séjour en Champagne de nombreux renforts ont été envoyés aux régiments de réserve entrant dans la composition de l'Armée.
Par note secrète du G. Q. G. du 8 juin 1915 notifiée le 12 juin aux Chefs de Corps, le Général

commandant en chef prononce la dissolution de la 91e D. I. T. et l'affectation des régiments à des divisions actives.
Le 130e R. I. T., rattaché à la 23e division, quitte le Camp de Châlons le 17 juin 1915 et s'embarque le même jour, à 20 heures, à Cuperly.

ARTOIS

Après avoir débarqué le 18 juin à Longueau (faubourg d'Amiens), le régiment marche sur Allonville (9 kilom. N.-E. D'Amiens) ; il stationne dans ce village situé dans la zone de cantonnements de repos de la 23e D. I. jusqu'au 5 juillet. Le séjour à Allonville est pour les bataillons une période d'instruction, les unités exécutent des exercices d'attaque et de défense, conformément au programme établi par le Général commandant la 23e D. I.
Étant mis provisoirement à la disposition du 14e C. A. le 130e R. I. T. quitte ses cantonnements le 5 juillet et fait mouvement par Corbie, Villers-Bretonneux et Warfusée (6 kilom. est de Villers-Bretonneux).
L'E.-M., la C. H. R. et le 2e bataillon viennent occuper Warfusée-Aboncourt ; le 1er bataillon vient d'abord à Villers-Bretonneux puis, à partir du 6 juillet, à Rozières.
Du 5 au 15 juillet les compagnies sont employées, sous la direction du Génie, à remettre en état les tranchées de 2e position sur la ligne Proyart, Framerville, Rozières-en-Santerre, ligne perpendiculaire à la route de Villers-Bretonneux à Péronne. Des groupes du 2e bataillon effectuent en 1re ligne des travaux de mine, travaux très dangereux au cours desquels plusieurs hommes trouvent la mort.
Le 15 juillet toutes les unités se rapprochent du front, elles abandonnent les travaux de 2e position et sont utilisées alors à la réfection et à l'aménagement de tranchées et boyaux, à la création de réseaux et d'abris à proximité de la 1re ligne.
Les nouveaux emplacements de repos sont Framerville-Proyart et Caix.
A la date du 20 juillet, le 130e R. I. T. est réaffecté à la 23e D. I. et replacé en conséquence dans la zone Warfusée-Aboncourt-Villers-Bretonneux. Après une nuit de repos, il est enlevé par camions-autos et transporté à Neux-en-Artois. Le 26 juillet il se porte de Neux à Grand-Ballecourt où il cantonnera jusqu'au 10 août. Pendant cette période il est misa la disposition du Génie pour l'exécution de différents travaux.
La 23e D. I. étant venue occuper le secteur du Labyrinthe Écurie, Rochincourt au nord d'Arras, il quitte Grand-Ballecourt pour venir à Etun et à Louez se mettre en contact avec la division. Le Lieutenant-colonel **DELAPLANE** est désigné par le Général commandant le 12e C. A. comme Major de tranchées du secteur, il conserve cependant le commandement du régiment.
Les compagnies sont absorbées par les travaux effectués dans le secteur de la 23e D. I. sous la direction du Génie.
Des équipes de 60 hommes sont fournies, jour et nuit, pour les travaux de mine en 1re ligne.
Conformément aux ordres d'opérations de la 23e D. I., le 130e R. I. T. se place, dans la nuit du 24 au 25 septembre 1915, en position d'attente aux abords des ruines du village d'Écurie, dans des abris et des tranchées de 2e ligne derrière les régiments actifs de la 23e D. I. qui doit attaquer le 25 septembre.
Les deux bataillons auront pour mission, lorsque l'attaque se déclenchera, de suivre les unités actives placées en soutien et de leur succéder dans les tranchées de 1re position laissées libres au fur et à mesure de la progression.

L'attaque a lieu le 25 septembre, à midi 15. Elle échoue dans la zone de la brigade de droite et le 1er bataillon n'a pas à se déplacer. La brigade de gauche a pu progresser légèrement, aussi quelques fractions du 2e bataillon se portent en avant pour occuper les tranchées de 1re position devenues libres. Le bombardement ennemi très violent pendant toute la durée de l'attaque fait subir aux compagnies des pertes sensibles en tués et blessés.
Au cours de l'opération de nombreuses corvées commandées par des officiers sont mises à la disposition des régiments d'attaque pour le ravitaillement en munitions des unités de 1re ligne. Tous les hommes font preuve d'un grand dévouement et d'un profond mépris du danger et cette belle tenue leur vaut des félicitations de la part des différents corps actifs.
A partir du 25 septembre et jusqu'au 9 octobre, le rôle du régiment est de transporter des vivres, des munitions et matériel divers aux éléments avancés d'infanterie, aux 117e et 118e batteries de tranchée et au génie. Les corvées ont lieu de jour et de nuit sous la conduite de lieutenants et souvent même de capitaines. Dans tout le secteur l'agitation est très grande, les bombardements sont intenses de part et d'autre, des munitions de toutes sortes sont constamment demandées, les hommes n'ont aucun repos et sont surmenés.
Le 13 octobre les deux bataillons sont remis au repos dans les cantonnements d'Etun et de Louez.
Ils seront employés jusqu'au 9 mars 1916, à l'aménagement de tranchées et de boyaux, aux travaux de mine en 1re ligne et au transport de vivres et de munitions.
Une compagnie de mitrailleuses est en position en 1re ligne et participe à la défense du secteur avec les C. M. de la 23e D. I. Les deux C. M. du régiment alternent tous les 8 jours pour ce service.
Au cours d'une attaque allemande prononcée le 24 janvier sur le secteur de la 23e D. I. immédiatement après l'explosion de plusieurs mines, les trois sections de mitrailleuses placées dans la tranchée de doublement se sont trouvées découvertes par suite du repli précipité des hommes du régiment actif qui occupaient les tranchées de tir. L'une de ces sections, qui était à cheval sur un boyau reliant la tranchée de tir et la tranchée de doublement, a été assaillie à coups de grenades par un groupe ennemi débouchant du boyau, sans qu'elle puisse faire usage de ses pièces. Tout le personnel a été blessé ou tué et le matériel détruit ou emporté par l'ennemi.
Le régiment fait mouvement le 9 mars 1916 ; par Averdoingt et Écoivres il se dirige sur Regnauville. Ces trois étapes s'effectuant par un froid très vif et par temps de neige dans des chemins défoncés sont très pénibles.

RÉGION DE MONTDIDIER

Après un repos de 2 jours, le 130e R. I. T. s'embarque à Hesdin à destination de Montdidier. Les nouveaux points de stationnement du 15 au 31 mars sont : Pérennes, Le Cadenois, Abbemont, Velle-Pérennes. Les journées sont consacrées à l'instruction et à l'entraînement à la marche.
Le 31 mars nouvel embarquement à Tricot. Le débarquement s'effectue le 1er avril à Nançois-le-Petit, à 9 heures.
Après avoir cantonné pendant trois jours à Ribeaucourt et à Bure le régiment se rend en camions-autos à Baleycourt, à 8 kilomètres ouest de Verdun.

VERDUN

5 avril - 20 mai. — Les nouveaux cantonnements affectés aux bataillons sont : Belleville, village à 1 kilomètre au nord de Verdun et Verdun (Caserne Niel).

La 1re compagnie est détachée à Baleycourt ; elle sera chargée de la police de la gare et fournira les corvées nécessaires pour les chargements et déchargements de matériel et de munitions. Une autre unité du 1er bataillon est désignée comme compagnie de cantonniers pour l'entretien et la réfection des voies de communication de la rive droite de la Meuse jusqu'au village de Quatre-Bras et de celles du plateau de Belleville. Les autres unités seront employées à la construction d'abris, à la création de tranchées et de boyaux sur les 1re et 2e positions.
Le Capitaine **DELPOUX** est désigné pour prendre le commandement du fort de Regret, commandement qu'il conserve jusqu'au 10 mai. Le Lieutenant **SAUCILLON** prend le commandement du fort de Chaulnes jusqu'au 11 mai. Le Capitaine **GAZEAU** est détaché avec la 1re C. M. au fort de Belleville et a pour mission d'organiser avec des éléments pris dans les deux compagnies de mitrailleuses de position, et de l'instruire. La C. M. 1 descendra à Belleville lorsque la C. M. P. sera assez instruite pour agir seule.
Pendant leur séjour au fort de Belleville la C. M. 1 et la C. M. P. subissent des pertes assez sensibles par le bombardement journalier auquel est soumis le fort.
La croupe de Belleville en arrière et au pied de laquelle se trouve le village du même nom est garnie de plusieurs batteries lourdes qui ne cessent de tirer.
Lorsque l'artillerie ennemie les contrebat, non seulement de nombreux éclats d'obus, mais encore les projectiles provenant des coups longs, atteignent les maisons de Belleville. De plus ce village est soumis à des bombardements quotidiens, surtout la nuit, lorsque les colonnes de ravitaillement viennent approvisionner les troupes du secteur. Bientôt ce ne sont partout que ruines et seules quelques caves consolidées restent occupables. Ces bombardements incessants causent des pertes sérieuses aux compagnies qui sont au repos.
Les détachements qui travaillent dans le secteur de la division ont aussi de nombreux tués et blessés.
15 mai - 20 juin. — Le village de Belleville étant devenu inhabitable, le Général commandant la 23e D. I. le fait évacuer ; les compagnies du 2e bataillon qui l'occupaient vont bivouaquer dans le Bois-la-Ville, situé à 3 kilom. à l'ouest de Verdun. Le 1er bataillon reste à la caserne Niel. Quoique bivouaquant au Bois-la-Ville, le 2e bataillon continue à participer avec le 1er bataillon à tous les travaux du secteur. Les deux C. M. occupent des emplacements en 2e position.



A la suite d'une forte attaque ennemie sur les troupes de la 23e D. I. qui assurent la défense de la Côte du Poivre, le mouvement de repli d'une partie de la ligne paraissant s'accentuer, le Lieutenant-colonel reçoit l'ordre, le 2 juin, de venir se placer avec deux compagnies du 130e R. I. T. et deux compagnies du 10e territorial dont il dispose, dans des éléments de tranchées de 2e position. Ces emplacements de combat sont tenus jusqu'au 15 juin. Entre temps une relève a eu lieu.
Le 20 juin le régiment embarque en chemin de fer, en pleine voie, devant le Bois-la-Ville, pour une destination inconnue.
Pendant son séjour dans la région de Verdun le 130e R. I. T., quoique n'ayant pas combattu, a été sans cesse exposé, soit dans les travaux qu'il a eu à exécuter, soit dans ses cantonnements de Belleville et de la caserne Niel, à de violents bombardements qui lui ont occasionné de fortes pertes en tués et blessés.
Comme en Artois, il a eu en toutes circonstances une tenue parfaite. Animé d'un très bon esprit, il a toujours conservé un moral très élevé. Plusieurs officiers et de nombreux soldats se sont fait remarquer par leur dévouement et leur courage et ont été l'objet de citations à l'ordre du régiment et de la division.

AISNE

Après avoir débarqué le 21 juin 1916 à Chancenay le 130e R. I. T. cantonne dans ce village jusqu'au 30 juin. Cette période de détente est utilisée pour perfectionner l'instruction et reconstituer les unités. Le 30 juin nouvel embarquement à Saint-Dizier et transport des bataillons à Château-Thierry. Le régiment se rapproche de Soissons par étapes, il cantonne le 5 juillet à Grand-Rozoy, le 6 à Chaudun et à Missy-au-Bois. Le 7 juillet il relève le 15e R. I. T. dans l'occupation du secteur Pernant – Vaux - Mercin à l'ouest de Soissons. Il passe sous les ordres du Général BACQUER pour la défense du secteur, mais reste cependant affecté à la 23e D. I. qui est au repos à Fère-en-Tardenois.
Les deux bataillons sont en ligne : chacun d'eux a 3 compagnies en 1re ligne et une compagnie en soutien.
Le 135e R. I. T. cantonné en arrière alternera tous les 8 jours avec le 130e R. I. T. pour la garde du secteur qui s'étend de l'ouest à l'est depuis l'intersection de la voie ferrée Compiègne-Soissons avec la route Compiègne - Soissons jusqu'à la Maison Rouge (faubourg de Saint-Christophe) au nord de la montagne de Paris.
Le terrain est très coupé par des marais dans la plaine et couvert de bois sur les collines.
La zone d'occupation étant trop étendue pour un seul régiment, le Général Commandant le secteur décide que les 130e R. I. T. et 135e R. I. T. occuperont les tranchées non pas alternativement mais simultanément.
Le 135e R. I. T. vient alors se placer en ligne à gauche du 130e R. I. T. A partir du 10 juillet ce dernier a un bataillon en réserve à Vaux et à Soissons, Breuil. La relève entre les 2 bataillons a lieu tous les 5 jours.
Un détachement de cavaliers, 1 sous-lieutenant et 32 hommes, est mis à partir du 20 juillet à la disposition du Lieutenant-colonel pour occuper les points du secteur qui exigent la plus grande activité. Ce détachement sera, en outre, conformément aux ordres du Général Commandant la 23e D. I. chargé plus particulièrement de l'exécution de coups de main.
A ces cavaliers on confie la garde du saillant situé en face du village de Pommiers bâti sur la rive droite de l'Aisne et dans lequel se sont révélées plusieurs mitrailleuses ennemies ; le pont en fer de

Pommiers a été détruit par les Allemands au début de la campagne. Ce saillant de Pommiers est le point faible de notre ligne.
Les sentinelles allemandes sont installées dans des tranchées creusées sur la rive droite de l'Aisne. Nos petits postes sont dans des abris sur la rive gauche. Les rives étant très boisées, les sentinelles de chacun des deux partis échappent aux vues adverses.
Le groupe de cavaliers du 12e chasseurs mis à la disposition du Lieutenant-colonel exécute le 10 août un coup de main. Le maréchal des logis **DUPUY** et 4 cavaliers doivent traverser l'Aisne à la nage et enlever une sentinelle ennemie placée à 200 mètres en amont du village de Pommiers. Au point du jour, à la faveur d'un brouillard léger, le maréchal des logis et trois hommes réussissent à traverser la rivière, mais au moment où ils abordent la rive droite leur présence est dévoilée et ils sont obligés de se replier sous le feu des sentinelles et des mitrailleuses allemandes.
Bien que le coup de main ait échoué, le maréchal des logis et les trois cavaliers obtiennent des citations en récompense de leur audace et de leur courage.
Le 9 septembre le 130e R. I. T. et le 135e R. I. T. sont embrigadés ; ils constitueront dorénavant la 215e brigade placée sous les ordres du Général de cavalerie **COMBAUT de SÉRÉVILLE**.
Conformément aux ordres du Général commandant la D. I., le 130e R. I. T. exécute, le 17 septembre, un coup de main, préparé par le lieutenant **CIER**, commandant la compagnie, ayant pour but l'enlèvement d'une sentinelle ennemie sur la rive droite de l'Aisne.
Le caporal **TARDIEU**, de la 1re compagnie, volontaire pour traverser la rivière à la nage, réussit par un brouillard très dense à atteindre la rive droite ; mais au moment où il veut attacher à un arbre la corde qui doit amener une embarcation portant quelques hommes résolus, le bruit de la barque mise à l'eau donne l'éveil aux guetteurs allemands.
L'ennemi est alerté et ouvre aussitôt le feu.
Par suite le coup de main échoue.
Le 130e R. I. T. est retiré du secteur Vaux-Mercin le 29 septembre et est placé à l'est de Soissons, dans la zone de Villeneuve-Saint-Germain, face à Crouy, au sud de l'Aisne.
Ce nouveau secteur s'étend depuis le pont du chemin de fer (pont du faubourg Saint-Wasst) jusqu'au coude de l'Aisne (coude de Venizel). Le dispositif d'occupation est le suivant : un bataillon dans les tranchées ayant trois compagnies en 1re ligne, une compagnie en soutien et un bataillon en réserve à la Chaumière, Château-Bellevue, Belleu, employé à des travaux divers.
La tranchée de tir longe l'Aisne depuis le pont de chemin de fer (Saint-Médard) jusqu'à la pompe hydraulique, puis elle suit la berge nord du canal et se rabat à angle droit pour continuer parallèlement au chemin qui passe à l'est de Villeneuve-Saint-Germain et aboutit à la Tuilerie (route de Soissons à Mézières). Cette ligne est très solidement organisée, elle domine la rivière sauf dans la partie est du côté de Venizel.
Des petits postes abrités sont échelonnés le long de la rive gauche de l'Aisne et sont reliés à la tranchée de tir par des boyaux. Les pluies fréquentes occasionnent souvent des inondations dans la plaine, obligeant ces postes à se replier. Les emplacements de surveillance ne sont repris qu'au fur et à mesure du retrait des eaux.
Les Allemands installés dans Crouy et dans Bucy-le-Long ont des guetteurs sur la rive nord. Les deux bords de l'Aisne étant couverts d'arbres et de roseaux, les sentinelles françaises et allemandes ne peuvent se voir. Cependant tout bruit provenant d'une rive est perçu du côté adverse. Le coude que forme l'Aisne au sud de Crouy est fortement tenu par l'ennemi ; une passerelle installée à cet endroit lui permet le passage sur la rive sud. Des reconnaissances faites par la compagnie qui garde le canal ont bien défini l'occupation de cette boucle ; la passerelle est gardée à l'extrémité sud par un

poste allemand.
Le 10 novembre une forte patrouille conduite par le Sous-lieutenant **DURANTHON** tente d'enlever le poste de la passerelle, mais l'ennemi très vigilant et en force empêche l'action par surprise et l'opération échoue.
Le Lieutenant-colonel **DELAPLANE** reçoit l'ordre le 13 novembre de passer le commandement du régiment au Chef de bataillon **GAY** et de rejoindre le dépôt à Marmande où il recevra une lettre de service pour une mission en Algérie-Tunisie. Le Lieutenant-colonel **LEFÉBURE** exerce le Commandement du régiment à partir du 18 novembre. Le 22 novembre il est appelé à d'autres fonctions et le Commandant **GAY** remplit de nouveau les fonctions de Chef de Corps.
Le 1er bataillon quitte le sous-secteur le 6 décembre et vient cantonner à Rosières-Septmonts : le 7 décembre des camions-autos le transportent à Tréloup (Marne). Les autres unités sont relevées le 9 décembre ; après une nuit de repos à Courmelles, Vignolles et Noyant, elles sont dirigées à leur tour en camions-autos sur Courcelles (Marne) et Tréloup.
Le Lieutenant-colonel **TOROLLION**, désigné pour prendre le commandement du 130e R. I. T. arrive au corps le 13 décembre.
Le Régiment fait mouvement par voie de terre les 16 et 17 décembre. Du 18 au 22 décembre il stationne dans les villages d'Étamples, de Luxembourg, de Luneron, de la Montagne et de Moles.

AISNE — MARNE

Le 22 décembre l'E.-M., les deux C. M. et le 1er bataillon se déplacent en camions-autos et viennent dans la région de Fismes. Le 2e bataillon n'exécute le même mouvement que le 25. Les cantonnements affectés aux compagnies sont alors les suivants : Blanzy-les-Mines, Vauxceré, Serval, Œuilly, Pargnan (Aisne), Ferme Hourgès, Fismettes, Les Venteaux (Marne).



Pendant toute l'année 1917 et jusqu'au 9 février 1918, les compagnies seront employées à des travaux divers : réfection des routes, manutention de matériel dans les gares, extraction de pierre dans les carrières ; à des missions de police de route pour le service de la Xe Armée ; à la garde des prisonniers, etc.
Au cours de l'année quelques unités sont déplacées, mais elle ne quittent pas cependant la région Aisne – Marne.
A plusieurs reprises certains cantonnements sont bombardés soit par canons, soit par avions. Du 25 au 28 avril notamment, le village de Beaurieux est soumis à un violent bombardement par pièces à longue portée et les unités qui y sont au repos subissent quelques pertes.
A partir du 18 janvier 1918 plusieurs officiers sont mutés par décision du G. Q. G. : les uns sont affectés aux B. I., les autres sont versés dans d'autres régiments territoriaux.
La dissolution du 130e R. I. T. est commencée, elle sera terminée le 22 février à minuit. Le régiment a formé :
Un E. M. de bataillon de pionniers,
Un bataillon de pionniers à 4 compagnies de 300 hommes,
Deux E. M. de bataillon de C. M. P. (1er C. A. et 35e C. A.),
Deux C. M. P. affectées à chacun des bataillons désignés ci-dessus.
Le 130e R. I. T. peut être fier de ses 31 mois de campagne.

Très souvent à la peine et peu souvent à l'honneur, il a la conscience d'avoir rempli, en toutes circonstances, son rôle obscur avec le plus grand courage et un dévouement absolu, et d'avoir bien mérité de la Patrie.



Ancestramil

LISTE NOMINATIVE
DES
MILITAIRES TUÉS PENDANT LA CAMPAGNE

———

BROUSSEAU (Jean-Marie), soldat, 4e Cie, 1er novembre 1914, tranchée de Saint-Hilaire-le-Grand, tué par E. O.
PAUQUET (Jean), caporal, 3e Cie, 21 novembre 1914, tranchée de Saint-Hilaire-le-Grand, tué par balle.
BOISSY (Jean-Marie), soldat, 2e Cie, 25 novembre 1914, tranchée de Saint-Hilaire-le-Grand, tué par E. O.
BLANC (Léon), soldat, 2e Cie, 25 novembre 1914, tranchée de Saint-Hilaire-le-Grand, blessé par E. O. décédé à l'ambulance 1/12, à Mourmelon, le 19 décembre 1914.
LABROUCHE (François), soldat, 2e Cie, 14 décembre 1914, tranchée de Saint-Hilaire-le-Grand, tué par E. O.
FIGUES (Pierre-Calixte), caporal infirmier, 1re Cie, 10 février 1915, tranchée d'Auberive, tué par E. O.
FAVEREAU (Charles), soldat, 2e Cie, 16 février 1915, tranchée d'Auberive, blessé par E. O., décédé à l'ambulance 7/12, à Mourmelon, le 16 février 1915.
CONCHOU (Pierre), soldat, 8e Cie, 17 avril 1915, tranchée d'Auberive, tué par E. O.
LANUSSE (Joseph), caporal, 4e Cie, 2 avril 1915, tranchée d'Auberive, blessé par E. O., décédé à l'ambulance, le 2 mai 1915.
COLON (Jean), caporal, 1re Cie, 7 septembre 1915, tranchée de Roclincourt, tué par E. O.
SACRISTE (Jean), caporal, 2e Cie, 25 septembre 1915, tranchée de Roclincourt, blessé par E. O., décédé à l'ambulance 10/14, à Habarcq, le 28 septembre 1915.
BRUNEAU (Alexandre), sergent, 3e Cie, 27 septembre 1915, tranchée de Roclincourt, tué par E. O.
RAMEAU (Claude), caporal, 3e Cie, 27 septembre 1915, tranchée de Roclincourt, tué par E. O.
CHRISTIAN (Pierre), caporal, 3e Cie, 27 septembre 1915, tranchée de Roclincourt, tué par E. O.
LALUBIN (Daniel), soldat, 5e Cie, 27 septembre 1915, tranchée de Roclincourt, tué par E. O.
LADEL (Jean), soldat, 2e Cie, 28 septembre 1915, tranchée de Roclincourt, blessé par balle, décédé à l'ambulance 1/12, le 29 septembre 1915.
DUTEIL (Jean), soldat, 3e Cie, 30 septembre 1915, tranchée de Roclincourt, tué par E. O.
BARRIÈRES (Jean), soldat, 8e Cie, 8 octobre 1915, tranchée de Roclincourt, tué par E. O.
LAFFARGUE (Hector), adjudant, 7e Cie, 10 octobre 1915, tranchée de Roclincourt, tué par E. O.
DELENTE (Henri), soldat, 7e Cie, 10 octobre 1915, tranchée de Roclincourt, tué par E. O.
ROCHE (Élie), soldat, 8e Cie, 30 novembre 1915, La Sablière, blessé par E. O., décédé à l'ambulance 1/12, le 1er décembre 1915.
NEUVILLE (Alexandre), soldat, 6e Cie, 8 décembre 1915, Labyrinthe, blessé par balle, décédé à l'ambulance de Haute-Averne le 10 décembre 1915.
LOUVEL (Clovis-Victor), sergent, 2e Cie, 24 décembre 1915, La Barricade, tué par E. O.

FRAYSSINET, soldat, 2e Cie, 24 décembre 1915, La Barricade, tué par E. O.
DUBON (Jean), soldat, 2e Cie, 24 janvier 1916, village Écurie, tué par E. O.
FAUGÈRE (Pierre), soldat, 2e Cie, 24 janvier 1916, village Écurie, tué par E. O.
LAPEYRE (Albert), soldat, 2e Cie, 24 janvier 1916, village Écurie, tué par E. O.
LALUBIN (Pierre), caporal, 1re C. M., 24 janvier 1916, Labyrinthe, tué par éclat de grenade.
LOUSTANNEAU (Pierre), sergent, 7e Cie, 24 janvier 1916, Labyrinthe, tué par grenade.
DURON (Étienne), soldat, 1re C. M., 14 février 1916, Labyrinthe, tué par E. O.
COURRÈGES (Simon), caporal, 1re C. M., 14 février 1916, Labyrinthe, blessé par E. O., décédé à l'ambulance, le 14 février 1916.
LABAT (Jean), soldat, 5e Cie, 9 avril 1916, Belleville, blessé par E. O., décédé à l'ambulance de Revigny.
CHAUVIN (André), soldat, 4e Cie, 10 avril 1916, secteur de Bras, tué par E. O.
DUPEYRE (Jean), soldat, 4e Cie, 10 avril 1916, secteur de Bras, blessé par E. O., décédé à l'ambulance de Baleycourt, le 18 avril 1916.
COULET (Clément), soldat, 7e Cie, 10 avril 1916, secteur de Bras, tué par E. O.
CONQUIAUD (Pierre), soldat, 5e Cie, 13 avril 1916, parc du Génie, tué par E. O.
DASQUE (Alban), adjudant, 1re C. M., 19 avril 1916, fort de Belleville, blessé par E. O., décédé à l'ambulance de Baleycourt, le 20 avril 1916.
LABAN (Pierre), soldat, 1re C. M., 19 avril 1916, fort de Belleville, tué par E. O.
ROUSTAND (Jacques), soldat, 7e Cie, 22 avril 1916, Belleville, blessé par E. O., décédé à l'ambulance de Baleycourt, le 26 avril 1916.
JOURDAN (Auguste), caporal, 5e Cie, 23 avril 1916, Belleville, tué par E. O.
SAUMAGNE (Bernard), clairon, 5e Cie, 23 avril 1916, Belleville, blessé par E. O., décédé à l'ambulance de Baleycourt, le 28 avril 1916.
SOULAGE (Jean), soldat, 5e Cie, 23 avril 1916, Belleville, tué par E. O.
MARSALET (Pierre), soldat, 5e Cie, 25 avril 1916, Belleville, tué par E. O.
BILLIÈRES (Georges), sergent, 1re Cie, 28 avril 1916, caserne Niel, tué par E. O.
GILIS (Jean), soldat, 4e Cie, 29 avril 1916, Belleville, tué par E. O.
LAFFAUGÈRE (Jean-Camille), soldat, 6e Cie, 1er mai 1916, Belleville, blessé par E. O., décédé à l'ambulance de Baleycourt, le 1er mai 1916.
REY (Pierre), soldat, 6e Cie, 1er mai 1916, Belleville, tué par E. O.
MEYRIGNAC (Léonard), sergent, 4e Cie, 3 mai 1916, Belleville, tué par E. O.
TAPIE (François), soldat, 6e Cie, 9 mai 1916, Belleville, tué par E. O.
LALANE (Paul), soldat, 4e Cie, 27 mai 1916, Belleville, tué par E. O.
LAURENT (Jean), soldat, 6e Cie, 2 juin 1916, Belleville, tué par E. O.
BONNET (Jean-Urbain), soldat, 2e Cie, 9 juin 1916, caserne Niel, tué par E. O.
CASSANY (Léopold), sergent, 5e Cie, 11 juin 1916, secteur de Bras, tué par E. O.
GARY (Jean), soldat, 5e Cie, 11 juin 1916, secteur de Bras, tué par E. O.
CONORD (Jean), brancardier, 5e Cie, 11 juin 1916, secteur de Bras, tué par E. O.
CLAVERIE (Julien), soldat, 1re Cie, 10 septembre 1916, champ de tir de Saconin, blessé par l'éclatement d'une grenade.
VIGNOLLES (Joseph), soldat, 7e Cie, 13 septembre 1916, Villemontoire, tué par coup de fusil.
MAURY (Joseph), soldat, 1re C. M.. 19 octobre 1916, secteur de Mercin, blessé par E. O., décédé le 20 octobre à l'ambulance 5/52, à Vierzy.
MATBOUTIN (Pierre), soldat, 7e Cie, 17 février 1917, carrières d'Œuilly.

DUNOGUES (Pierre), adjudant, C. M. 1, 24 avril 1917, Beaurieux, tué par E. O.
PASQUET (Pierre), soldat, 1re Cie, 24 avril 1917, Beaurieux, tué par E. O.
MINARD (Charles), soldat, 6e Cie, 21 décembre 1917, Fismes, tué par éclat de bombe d'avion.

Ancestramil

Historique du 130e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. Castanet) – Bergerac – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2013

CITATIONS

REMARQUÉESPARMI CELLESOBTENUESPAR LES MILITAIRES DU 130e R. I. T.

———————

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Ordre du 30 décembre 1915

MARTY (Étienne), adjudant au 130e R. I. T.

Sous-officier d'une bravoure exceptionnelle, qui a montré un entrain et une énergie remarquables à l'attaque de la parallèle de X., le 27 septembre 1915.

———————

CITATION A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE

Ordre n° 26 du 15 juin 1915

SIX (G.-E.), capitaine.

Officier plein d'entrain et toujours prêt à marcher et à diriger des reconnaissances de la façon la plus intelligente. A fait preuve de beaucoup de dévouement, de zèle et d'initiative heureuse, soit dans l'organisation du front occupé par la Compagnie aux tranchées de 1re ligne, soit dans le commandement d'un secteur de Bataillon, qui lui fut confié en l'absence du Chef de Bataillon.

———————

CITATIONS A L'ORDRE DE LA DIVISION

Ordre n° 27 du **20 janvier 1915**

DELPOUX, sous-lieutenant. — **BAUDIS** (Julien), soldat. — **DELIMOULY**, soldat. — **ROOY**, soldat.

Est allé en volontaire mettre le feu à des meules de paille situées à 400 mètres des tranchées et servant d'abri aux tireurs ennemis.

———————

Ancestramil

CITATIONS A L'ORDRE DU RÉGIMENT

Ordre du Régiment n° 42 du 26 novembre 1914

Le Lieutenant-colonel commandant le 130e R. I. T. porte à la connaissance du Régiment l'acte de courage et de dévouement accompli dans les circonstances suivantes par M. le Capitaine SIX, commandant la 3e compagnie, et le soldat BOE, de la même compagnie, le 21 novembre 1914, pendant le séjour de cette compagnie aux tranchées :
Le caporal PAUQUET, de la 3e compagnie, venait de sortir de la tranchée de sa propre initiative et s'était porté à 40 mètres en avant du front pour s'assurer de la solidité des réseaux de fil de fer posés la nuit, lorsqu'il essuya trois coups de feu provenant des tranchées allemandes et fut blessé grièvement à la cuisse et dans l'impossibilité absolue de revenir à la tranchée. Sans se préoccuper du danger qu'ils couraient le Capitaine SIX et le soldat BOE se précipitèrent hors de la tranchée.
En adressant ses félicitations à M. le Capitaine SIX et au soldat BOE, le Lieutenant-colonel donne leur belle conduite en exemple à tous les militaires du régiment, convaincu qu'en pareille circonstance ils n'hésiteront pas à agir de même.

Ordre du Régiment n° 189

LAFFARGUE (François), C. M.

Grièvement blessé dans le cours d'une attaque brusquée de l'ennemi est resté trois heures entre les mains de l'ennemi et a montré une rare énergie et le plus grand sang froid en faisant le mort, évitant ainsi d'être achevé ou d'être fait prisonnier.

Ordre du 16 juillet 1916

LOUSTANNEAU (Pierre), sergent, 1re compagnie.
LALUBIN (Pierre), caporal, 1re C. M.

Assaillis par un ennemi supérieur en nombre se sont fait tuer courageusement en défendant leurs pièces.

Ordre du Régiment n° 302, du 1er mai 1917

NICOULEAU (Joseph), clairon.

Modèle d'énergie et de dévouement n'a pas hésité malgré le bombardement intense de l'artillerie ennemie, à prendre le 27 septembre 1915 la tête de sa section pour aller occuper les tranchées de 1re ligne laissées libres par la progression des troupes de l'active, entraînant ses camarades à sa suite. Blessé au cours de l'opération.

Ancestrami

Ordre du Régiment du 23 février 1916

DUROU (Étienne), C. M.

Dans la nuit du 24 au 25 janvier 1916 malgré un feu violent d'artillerie qui balayait les boyaux, n'a pas hésité, en l'absence des brancardiers, à transporter au poste de secours un caporal qui avait été grièvement blessé à son poste de mitrailleur dans le cours d'une attaque ennemie.

BOUCHON (François), sergent.

Sur le front depuis le début des opérations du régiment a constamment fait preuve de courage et de dévouement au cours de missions volontaires ou commandées notamment dans la nuit du 11 au 12 novembre 1916 en 1re ligne pour reconnaître et cisailler un réseau ennemi ; opération qui lui valut les félicitations du Général Commandant le secteur, et plus tard, dans un dépôt de vivres, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1917, en attaquant de très près, avec une perche à crochets, un foyer d'incendie malgré deux retours successifs des avions ennemis qui avaient provoqué le sinistre.

Ordre du Régiment n° 342, du 6 février 1918

DURANTHON (Jean-Daniel), sous-lieutenant.

A différentes reprises le Bataillon étant aux tranchées a exécuté des patrouilles dangereuses, notamment dans la nuit du 11 au 12 novembre 1916, pendant laquelle il a conduit une patrouille de reconnaissance jusqu'à la ligne ennemie, essuyant, en se repliant, de nombreux coups de feu. A été l'objet des félicitations du Général commandant le secteur pour sa belle attitude.



Ancestramil